



Kanton Bern
Canton de Berne

Division forestière Jura bernois

Organisation et tâches

Office des forêts et des dangers naturels

Janvier/2021



Au sein de l'Office des forêts et des dangers naturels du canton de Berne (OFDN), scindé en sept divisions, nous nous engageons pour une forêt saine exploitée selon les principes de la durabilité, coordonnons la protection contre les dangers naturels et gérons les forêts appartenant au canton. Dans le cadre de l'administration cantonale, l'OFDN est votre interlocuteur privilégié pour toute question concernant les thèmes de la forêt et des dangers naturels.

Les quatre divisions forestières régionales et la division Services spécialisés et ressources (DSR), sise à Berne, sont regroupées au sein du champ d'activité Forêt. Nous veillons ensemble à ce que les tâches soient menées d'une manière conjointe dans les régions, et à ce que la forêt fournisse les prestations que la société attend d'elle (production de bois en tant que ressource durable, biodiversité, protection contre les dangers naturels et espace de détente).



La zone de compétence de la Division forestière Jura bernois correspond peu ou prou à la partie de l'arc jurassien située dans le canton de Berne.



Les thèmes suivants sont à citer comme particularités de la région – en plus de la production de bois

Pâturages boisés, biodiversité

Les pâturages boisés, avec leurs différents milieux semi-ouverts variés, accueillent une riche biodiversité, avec des biotopes appropriés pour de nombreuses plantes, un nombre élevé d'insectes, d'oiseaux et de micromammifères.

17 000 ha, soit 31 % du territoire du Jura bernois, sont couverts de pâturages boisés, surfaces vouées à une exploitation mixte sylvicole et agricole, et protégés par la loi forestière. Le taux de boisement moyen est de 30 %, tandis que les herbages fourrager se montent à 19 000 pâquiers normaux.

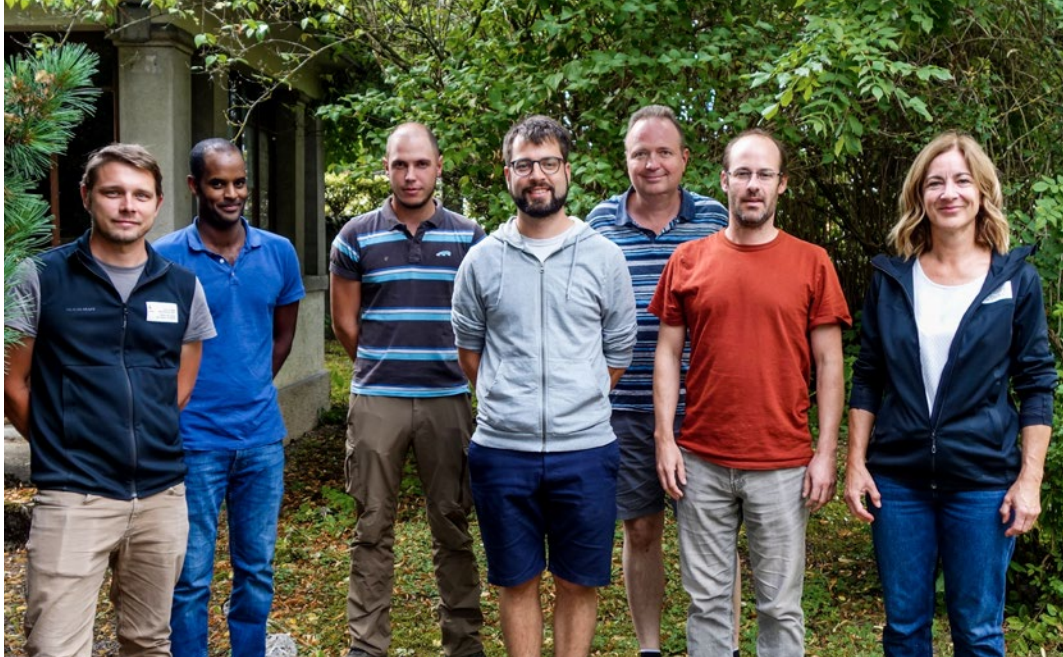
Forêt protectrice

Sans forêts, les vallées du Jura bernois ne seraient pas habitables: parmi les dangers naturels les plus présents dans les esprits, on trouve avant tout les chutes de pierres. Les forêts freinent et interceptent celles-ci. Et rien que par sa présence, la forêt protège

les vallées des crues en permettant à l'eau de s'infiltrer tranquillement et d'alimenter les nappes phréatiques. Ces mêmes forêts, sises au-dessus de 900m d'altitude et de pente supérieure à 28°, protègent habitations et par exemple voies de communications contre les avalanches. Au total, 29% des forêts du Jura bernois remplissent des fonctions de protection.

Vos partenaires en forêt : les forestiers-ières

Sous le lien www.be.ch/recherche-forestier, vous trouvez votre personne de contact sur place. Les forestières et forestiers vous renseignent volontiers si vous avez des questions sur la forêt de votre région.



Nous nous engageons pour la forêt bernoise

- **Rénald Queloz**, chef de division
(responsable du produit Forêt protectrice)
- **Philippe Heimann**, rempl. du chef de division,
chef du domaine Droit forestier (responsable du produit
Biodiversité en forêt, direction des triages)
- **Lucien Blaser**, chef du domaine Economie forestière
(responsable des produits Protection de la forêt et
Economie forestière, direction des triages)

Contact par courriel: prénom.nom@be.ch

Direction de l'économie,
de l'énergie et de
l'environnement
Office des forêts et des
dangers naturels
Division forestière Jura
bernois

Pierre-Pertuis 7
Case postale 54
2710 Tavannes
+41 31 636 12 80
foret.jurabernois@be.ch

La feuille de chêne représentée sur l'illustration de la page de titre symbolise la fiabilité et la qualité avec lesquelles les divisions forestières mènent à bien leurs tâches dans les régions. Compatible avec le changement climatique, le chêne a un bel avenir devant lui.